

# CLASSE D'ENFANTS SANS LANGAGE ORAL

par Jeanne MARTIN, Violaine DELÉPINE,  
Brigitte VISSEAU et coll.

\*Equipe de Bois-Larris

B.P. 67 - 60260 LAMORLAYE  
Fax : 44.58.57.68.

**Mots-Clés** : I.M.C. - Rééducation - Enfant - Adolescent - Mutisme - Ecrit - Pluridisciplinarité - Groupe scolaire.

## 1. Pourquoi cette classe ?

Elle a été organisée face à l'échec scolaire de Guillaume, lors de l'apprentissage du langage écrit après 2 ans de CP classique et au vu des difficultés particulières relevées chez les enfants privés de langage, lors des apprentissages normalement effectués en grande section de maternelle. Nous avons décidé de prendre en considération leurs troubles spécifiques.

On note :

- des troubles majeurs de la discrimination auditive qui apparaissent lors de la passation de tests étalonnés courants ;
- des troubles visuo-spatiaux ;
- des troubles syntaxiques pour lesquels ils sont aidés par les synthèses vocales qui leur apportent un feed-back auditif et leur permettent de s'auto-corriger ;
- des difficultés d'évocation écrite constatées chez des enfants plus grands ayant intégré les mécanismes de l'écriture.

De plus le suivi de ces enfants générait d'autres difficultés : une prise en charge morcelée, même si elle était centrée sur un objectif commun, en raison du nombre des domaines à améliorer et de la multiplicité des intervenants ; d'autre part des difficultés matérielles étaient rencontrées lors de la réalisation d'adaptations personnalisées pour les installations et les moyens de désignation qui sont évolutifs ; enfin le matériel était fréquemment dispersé entre l'école et les lieux de rééducation.

## 2. Présentation des 4 enfants

Nous allons parler de 4 enfants ayant respectivement à la rentrée scolaire de septembre 1993 : 9 ans, 8 ans, 6 ans 9 et 6 ans 8.

Un d'entre eux présente une malformation anté-natale de schizencéphalie\*, les 3 autres ont des séquelles de souffrance foetale aigüe. Ils sont athétosiques et dystoniques ; dépendants pour tous les gestes de la vie quotidienne, sauf 2 qui sont autonomes en fauteuil électrique. Tous ont des troubles de la déglutition nécessitant une rééducation bucco-faciale spécifique.

Dès l'admission, c'est-à-dire vers 3 ans, l'apprentissage de la communication a été commencé avec le code Communimage pour 3 d'entre eux, et pour un avec le code Bliss.

Leur moyen d'accès à l'ordinateur était : pour l'un l'accès au clavier avec un doigt pour un autre avec la licorne. Les 2 autres n'avaient accès qu'au pavé numérique mais étaient en voie d'apprentissage sur le clavier avec licorne.

## 3. Bilans

Le constat de cet ensemble de problèmes nous a amené à concevoir, en commun avec l'équipe pédagogique, une grille de bilans destinée à évaluer plus précisément leurs difficultés. Nous avons étudié :

\*évagination d'un segment d'un ou de deux ventricules latéraux consécutive à une destruction localisée du parenchyme cérébral.

- la discrimination auditive à travers une épreuve créée avec une passation standardisée : il était demandé de discriminer des sons cibles à l'intérieur de mots enregistrés (voyelles et consonnes) ;
- les capacités de segmentation orale en syllabes ;
- les possibilités d'appariement son-lettre (acquis liés à la scolarité) ;
- les capacités de prise de sens à partir de l'écrit (code) : appariement de phrases en pictos parmi un choix de 4 images ;
- l'orientation spatiale et la latéralisation ;
- la discrimination visuelle de signes graphiques et la rétention visuelle de signes diversement orientés ;
- la compréhension lexicale et syntaxique\*.

\*Khomsi et TVAP

Ces bilans nous ont amené à concevoir un projet pédagogique devant servir de base à une classe spécifique.

#### 4. Mise en place de la classe

L'organisation matérielle de cette classe a impliqué le choix d'une unité de lieu de travail, et l'achat de matériel complémentaire (2 ordinateurs, 1 synthé III).

L'organisation humaine a entraîné la création d'une équipe pluridisciplinaire composée d'1 institutrice permanente, de 2 orthophonistes en roulement sur 2 jours par semaine, de 2 A.M.P.\* en roulement sur 4 jours, d'1 ergothérapeute, 1 psychomotricienne et 1 kinésithérapeute 1 jour par semaine. L'organisation des temps de préparation, qui implique un temps de travail en commun, reste un problème difficile à résoudre, en raison des contraintes d'emploi du temps différentes selon les services.

\*Aide-Médico-Psychologique

Un nouvel emploi du temps est créé pour les enfants. L'apprentissage du code écrit s'effectue de 9 h à 10 h 30. Pour les leçons de calcul, les enfants sont répartis selon leur niveau dans d'autres classes de parlants de 10 h 30 à 12 h. Les après-midi sont consacrés aux prises en charge individuelles durant lesquelles les objectifs de la classe sont pris en considération. Les rééducations parallèles complémentaires en orthophonie, en psychomotricité et en ergothérapie reprennent les éléments vus en classe mais sous une forme différente.

Le projet pédagogique tente de répondre aux exigences liées à l'apprentissage du code écrit (acquisitions des pré-requis non réalisées en grande section de maternelle) :

- repères spatiaux
- discrimination auditive et visuelle
- mémoire visuelle et auditive
- rythme et segmentation
- niveau de langage (compréhension et expression claires)
- logique et dénombrement
- accès au symbolisme
- graphisme
- appétence intellectuelle.

Le projet prend en compte les troubles spécifiques révélés par les bilans.

**La méthode pédagogique** choisie est la suivante : une méthode mi-syllabique, mi-globale, accompagnée de pictogrammes, avec une multiplication des voies d'accès auditive et visuelle et la création d'activités de découverte.

**Les moyens utilisés** sont : les signes Borel (aide à la discrimination auditive, intermédiaires entre le son et l'écrit et plus particulièrement renforcement visuel), les phrases en pictogrammes (aide visuelle, accès au symbolisme, modèle syntaxique) et la création d'un livre de lecture, en pictogrammes et en mots écrits (destiné à assurer la liaison avec les familles et à susciter une reprise du travail à la maison).

**Les outils spécifiques** sont : la synthèse vocale et l'ordinateur.

- la synthèse vocale est utilisée comme feed-back auditif favorisant l'auto-correction, l'acquisition de plus d'autonomie ; les réponses fournies sont plus fiables.

- l'ordinateur est un moyen de "dessiner" les lettres en vue de leur meilleure représentation mentale, un moyen d'écrire et un environnement de substitution.

**L'organisation de la classe se fait sur 15 jours** avec le choix d'un son, d'un thème et d'un lexique en pictogrammes et en mots écrits. On fait aussi le choix d'une activité

pratique illustrant le thème (marionnettes, peinture à la licorne, confection d'une salade de fruits, sortie...).

**Le travail de la semaine est fixe** et organisé selon 4 séquences correspondant aux 4 jours de la semaine :

- l'activité pratique suivie de la présentation du son étudié, du geste Borel et de la graphie correspondants. L'introduction du lexique en pictos et en mots écrits.

- la discrimination visuelle de signes diversement orientés proches de celui étudié, le "dessin" de la graphie sur l'ordinateur, un travail sur les notions de rythme, de succession et d'ordre.

- la discrimination auditive du son étudié dans ses différentes positions à l'intérieur des mots, et par opposition à des sons proches : la segmentation en phonèmes, en syllabes, en mots.

- l'expression lexicale et syntaxique est travaillée lors de la construction de textes écrits, d'abord avec les pictos, puis en mots, à l'aide des synthèses vocales. On travaille aussi le lien mot-picto et la dictée.

**L'organisation bi-trimestrielle** est la suivante :

- 15 jours : apprentissage d'un son

- 15 jours : apprentissage d'un 2ème son

- 8 jours : réinvestissement des acquis de l'année

- 8 jours : évaluations.

**Les contrôles bi-semestriels** portent sur :

- le contrôle des acquisitions concernant le lexique du thème qui se fait selon 2 axes :

- \* dans les caractéristiques propres du son étudié :

- ☞ Niveau 1 : discrimination visuelle du mot parmi un choix de non-mots différenciant d'une seule graphie ;

- ☞ Niveau 2 : choix de la lettre manquante dans un mot présenté sous forme de mot à trou (aide visuelle : le dessin, aide auditive : le mot dit) ;

- \* en appariement avec le dessin qu'il symbolise :

- ☞ Niveau 3 : appariement d'un mot avec l'image correspondante parmi un choix de 4 mots ;

- ☞ Niveau 4 : appariement d'une image avec le mot correspondant parmi un choix de 4 mots ;

- le contrôle de l'existence d'un comportement de lecteur (prise de sens à partir de l'ensemble des éléments d'une phrase, stratégies...), ceci à travers la lecture de phrases en picto comportant un mot écrit à apparier avec une scène mimée ;

- la production écrite spontanée et semi dirigée (description d'une situation) ;

- une dictée de lettres et de syllabes.

## 5. Réflexions

**Les points positifs** de cette expérience sont :

- une pédagogie qui paraît mieux adaptée grâce au respect du rythme des acquisitions scolaires (totalement dégage des impératifs d'un programme lié à une classe) et à la prise en compte des troubles spécifiques révélés par les bilans ;

- un travail mieux adapté aux difficultés spécifiques des enfants (lenteur extrême, mode de communication, type de réponse...);

- une simplification des contraintes matérielles grâce à l'unité de lieu ;

- une dynamique accrue par l'intervention pluridisciplinaire avec un partage des tâches dans un plan de travail concerté (scolaire et rééducatif).

Tout ceci débouche sur l'épanouissement des enfants.

**Des difficultés** demeurent incontournables :

- la lourdeur, pour les intervenants, de l'organisation de la classe sur les plans matériel et humain.

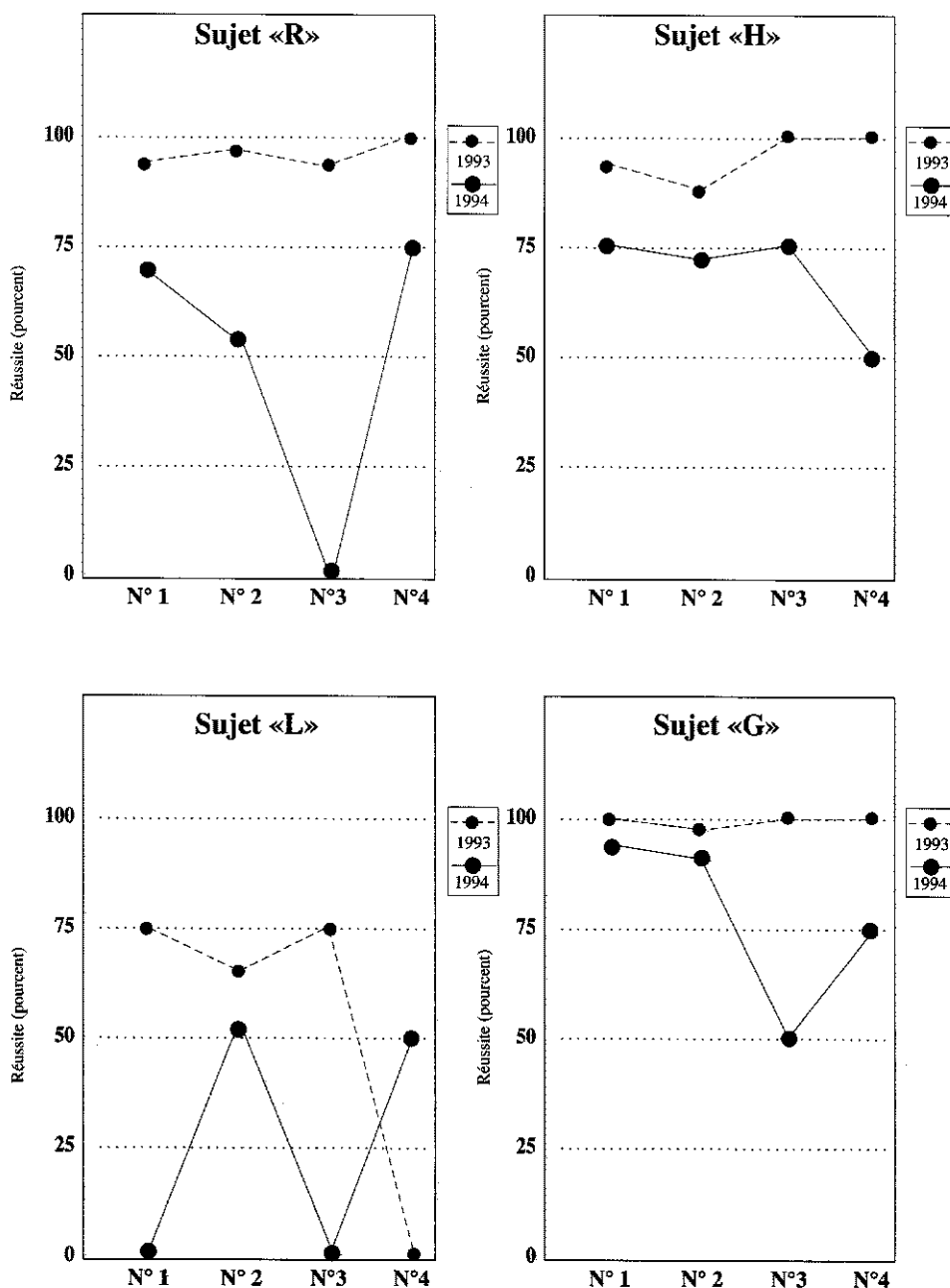
- la lenteur dans les réalisations et les acquisitions qui restent fragiles ;

- on note un aspect particulier à cette classe lié aux difficultés d'échanges entre enfants et entre enfants et adultes. Le profil psychologique de ces enfants, particulièrement dépendants de l'adulte, peut donner l'impression qu'ils manquent d'envie, d'appétence, d'initiative. A tout cela s'ajoutent une grande fatigabilité et des difficultés de concentration.

## 6. Bilans

En juin 1994, nous avons repris les épreuves de l'année précédente. Nous en présentons 4 plus particulièrement liées à l'apprentissage du langage écrit.

Ces 4 graphiques mettent en évidence les progrès. Un des enfants a échoué en 1994 à l'épreuve de lecture de phrases pictographiques de façon inexpliquée.



- Discrimination visuelle de signes graphiques (lettres, syllabes, logatomes bi et tri-syllabiques, mots) : N° 1.

- Discrimination auditive de voyelles et de consonnes à l'intérieur de mots (choix entre 2 mots énoncés sur cassette : «entends-tu (a) dans chat ou dans chien ?» : N° 2.

- Segmentation en syllabes de mots et logatomes de 1 à 4 syllabes : N° 3.

- Stratégie de lecture et prise de sens à partir des phrases en pictogrammes (correspondance entre la phrase pictographique et 4 situations en image) : N° 4.

## Évaluation des acquis scolaires

### 1. En écriture

Le lien phonème-graphème, l'association consonne-voyelle avec respect de

l'ordre, l'écriture de mots bi-syllabiques réguliers sont acquis pour les quatre enfants avec encore des erreurs.

## **2. En lecture**

La reconnaissance visuelle parmi un choix de mots bi-syllabiques simples entendus est possible avec parfois des erreurs de sériation.

Ils peuvent lire et comprendre les mots appris globalement. Ils n'accèdent pas encore au sens d'un mot écrit uniquement composé des graphèmes étudiés.

La lecture de phrases écrites de mots appris est possible pour un enfant. Les trois autres lisent des phrases composées de pictogrammes et de mots.

Spontanément leur stratégie de lecture consiste à aller «piocher» les éléments les plus rapidement reconnus.

Rentrée scolaire : Septembre 1994

La classe a été reconduite en septembre.

Une équipe mieux rodée, la reprise d'un canevas de travail préexistant, l'organisation d'une formation informatique au sein de l'établissement, l'achat d'un quatrième ordinateur et la mise au point d'adaptations personnalisées qui restent en classe, diminuent la lourdeur de la prise en charge.

Les acquis scolaires notés en juin 94 sont toujours présents, ce qui nous laisse espérer de réelles capacités d'apprentissage.

La lenteur dans les réalisations nous a amenés à poursuivre le même projet pédagogique pour l'année. Les progrès réalisés par Guillaume, dont l'échec scolaire a été à l'origine de la création de cette classe, ont conforté ce choix. Cette année nous tenterons de développer un plus grande autonomie des enfants vis à vis des adultes, et une participation accrue des parents.

Nous avons donc opté pour le maintien de ce projet. Ce n'est qu'une réponse, il y en a probablement d'autres, les mécanismes de l'apprentissage du langage écrit chez ces enfants sans langage oral sont mal connus.

Incontestablement, les enfants se sont beaucoup plus épanouis à l'intérieur de cette classe adaptée, et cela a renforcé notre motivation.

